

TRIMESTRIEL

n62

3 euros 50

mars 2018

JOURNAL D'INFORMATION ET DE DÉBAT
DU PLATEAU DE MILLEVACHES

SNP

INÉVITABLE
PRÉSENCE
NATURELLE
SURVEILLÉE



LOUP, LOUP, Y-ES TU ?



L'homme qui a (peut-être) vu le loup

C'est un loup... c'est un loup...

C'est dingue, je suis sûr que c'était un loup parce que, tout simplement, ça ne pouvait pas être autre chose.

Je suis sur un chemin forestier, parti de Pigerolles pour rejoindre Pallier. Je coupe souvent à travers bois, en suivant mon chien qui décide alors de la direction que devra prendre la promenade. Ça m'arrange, car j'aime me perdre à l'occasion.

La pente avait été raide et couverte de fougères; je retombais sur un chemin de crête que je connaissais bien. Au-delà, je comptais redescendre vers le Taurion.

Une parcelle de coupe rase en pleine régénération printanière longeait le "mur" sombre d'une autre parcelle de douglas; le soleil, généreux, accentuait le contraste; c'est alors que j'ai été surpris par un "truc" qui a déboulé vers moi, à vingt mètres, tout au plus, a pilé et est reparti comme une flèche dans le sens opposé, sans le moindre bruit.

Véritablement, je n'avais eu que le temps de voir un dos, gris sombre, et une queue touffue que je qualifierais de "caractéristique". Un loup ! Parce qu'effectivement, ça a été ma première réaction, en plus du coup de froid que j'ai ressenti dans la poitrine. Mais un loup sur le plateau de Gentioux, il est évident que ce ne pouvait être le cas.

Ce n'était pas un renard, trop gros, ni un chevreuil, pas avec une queue pareille; peut-être un chien, un chien-loup... mais alors un chien sacrément trouillard et ressemblant étonnamment à un loup. Même le mien, de chien, n'a rien vu, rien senti; peut-être les vents contraires y ont-ils été pour quelque chose. Je cherchais à me raisonner contre cette intime conviction; en attendant, je me suis bien gardé d'en faire état à quiconque (je veux bien être pris pour un couillon, mais pas pour un mythomane) jusqu'à ce que j'entende parler, par deux fois, d'un loup ayant été vu près du camp de la Courtine une semaine auparavant.

Trois, quatre ans après, j'ai toujours cette image en moi, et le sentiment fantastique, durant une fraction d'espace/temps, d'avoir "vu le loup".

Dessin et texte
Philippe Gady

Loup, y-es tu ?

Alors que cela fait plus de 80 ans que le loup a disparu du Limousin, voilà qu'on nous annonce son retour. Il aurait même déjà été vu sur le plateau... Sur la carte de 2015 établie par l'office national de la chasse et de la faune sauvage (voir page 6) sa présence est en tout cas "suspectée" en Corrèze et en Creuse. En Dordogne et dans le Puy-de-Dôme, sa présence est attestée, au moins de manière sporadique. Alors, qu'en est-il de sa présence (possible, probable) en Limousin ? Le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin qui développe depuis plus de 20 ans des actions autour de l'étude, la préservation et la diffusion des connaissances sur les mammifères, reptiles et amphibiens du territoire répond pour nous à cette question (pages 6 et 7). Si l'on regarde comment ce "retour" du loup dans les Alpes, et depuis 5 à 6 ans dans les Cévennes (voir page 5), est source de conflits et de clivages, il serait sans doute judicieux d'anticiper cet événement et de s'y préparer. C'est ce que propose l'association Quartier rouge qui nous présente page 5 l'action originale qu'elle a entamée avec un groupe d'habitants et un artiste, Boris Nordmann, qui nous invite à... "penser comme un loup".

À propos de loups

On avait parlé du retour du loup – qu'au fond de moi je n'avais jamais cru complètement disparu -, on allait le revoir au coin du bois non pas au milieu du parc. On entendrait leurs sabots crier "Au loup !" en frappant leurs sabots l'un contre l'autre. Les bergères ? Quelles bergères ? Les sabots ? Quels sabots ? Les violoneux et les chabretaires retour de bal le tiendraient en respect de leur musique, les tailleurs retour de pratique en faisant cliqueter leurs ciseaux. Quels violoneux ? Quels chabretaires ? Quels tailleurs ? N'importe, le loup était de retour. Et je dois dire que ça me faisait plutôt l'âme contente. Contrariant la loi de l'irréversibilité du temps et la course effrénée vers les lendemains ripolinés, j'avais rêvé d'assister en ma vie à deux réveils : celui des loups et des volcans d'Auvergne. J'aurai au moins eu les loups. Les volcans... Réveillez-vous, volcans d'Auvergne ! Ho ! Vulcain, à la forge ! Mais revenons à nos moutons. À nos loups... à nos moutons. Ils mangeraient de temps à autre quelque agneau écarté, quelque vieille brebis souffrant du piétin, la belle affaire ! J'ai en horreur la viande de mouton et me resteraient bien toujours assez de bêtes à laine pour mes douillets besoins en pulls et en chaussettes. Et puis les loups nous débarrasseraient des tiqueux chevreuils envahissants, feraient la guerre aux néo-sangliers sédentarisés. Bref, je me réjouissais.

Soudain le hourvari de la filière bovine me tira de ma félicité. Les loups s'étaient attaqués aux vaches, en avaient tué ! Des vaches ! Diable ! De mémoire d'homme on n'avait jamais dit qu'ils s'attaquaient aux vaches. Les vaches, pensez ! Aux chevaux, oui. Je me souviens d'une couverture du *Petit Journal* (vers 1900) – journal sérieux et fiable s'il en fût ! – nous montrant de façon saisissante, sur immensité de neige, une horde de loups affamés s'en prenant à une troïka, les chevaux que leur harnachement empêchait de s'en garder tant soit peu. Mais c'étaient des chevaux, des chevaux sans défense qui plus est et dans un pays sauvage, un pays de sauvages, et avant l'autre guerre ! Mais chez nous, aujourd'hui, et des vaches ! Allons, les vaches avec leurs cornes ont un sacré répondant. Qu'ils s'y frottent les loups, aux vaches avec leurs cornes !

Avec leurs cornes... Avec leurs cornes... Mais on leur a coupé les cornes. Les loups, dans leur précipitation et leur atavisme, les auront pris pour des chevaux ! Rendez leurs cornes aux vaches, sinon moi, loup, je vous les bouffe toutes !

Jan Dau Melhau

Le loup en France



Comment se préparer à l'éventuel retour du loup sur la Montagne limousine ? Une invitation à “penser comme un loup”

Dans le cadre de sa programmation 2017 et du cycle Animal dédié à l'exploration des relations que l'homme entretient avec l'animal, l'association Quartier Rouge de Felletin propose de travailler sur le retour du loup avec l'artiste Boris Nordmann. Une question commune et partagée, issue notamment de discussions et de rencontres entre des éleveurs, des naturalistes, des habitants et l'artiste invité. C'est ainsi qu'est né ce projet artistique à vocation de médiation environnementale que Pomme Boucher nous présente ici.

Un enjeu de société

Une première réunion se tient en septembre 2017 réunissant des éleveurs ovins et bovins, une association de protection de l'environnement, un maire, un chargé de mission d'une collectivité territoriale et une médecin urgentiste propriétaire de chevaux. La composition variée de ce groupe témoigne d'un désir partagé d'anticiper le retour prévisible des loups sur ce territoire très boisé, qui fut l'un des derniers à connaître des loups à la fin de leur extermination dans la décennie 1930. Un point commun réunit la plupart des personnes en présence : chercher un positionnement au-delà des oppositions pour ou contre, notamment par l'acquisition de connaissances, d'outils et par une forme de concertation nouvelle.

Pour ce qu'elles déplacent dans notre rapport au vivant, mais aussi de par la transversalité des approches mises en œuvre, les “fictions corporelles” de Boris Nordmann, qui ont ouvert la voie à cette démarche, semblent trouver ici un écho propice à un nouveau développement. Boris Nordmann et Quartier Rouge décident donc de poursuivre le travail ensemble avec le groupe réuni.

Lors d'une deuxième réunion en décembre 2017, alors que le groupe est rejoint par d'autres éleveurs et un guide de moyenne montagne, Boris Nordmann leur propose de développer avec lui un projet de performance artistique participative à vocation de médiation sur le conflit lié au retour du loup qui soit également un cadre pour leurs recherches respectives.

Une “fiction corporelle”

Les “fictions corporelles” de Boris Nordmann sont des méthodes pour se sentir autre : araignée, cachalot, taureau, chauve-souris et prochainement... loup. Les auditeurs sont à la fois les interprètes et les spectateurs de leur propre interprétation. L'être humain constitue la forme de départ que l'imagination peut déformer pour y accueillir une autre manière d'être au monde. Chaque “fiction corporelle”

est autant une oeuvre qu'une manière de représenter des connaissances, les projeter dans l'espace du corps humain. À la “fiction corporelle” Loup est associé un objectif de médiation environnementale. Le travail de préparation va s'étendre sur environ deux ans et est mené avec un comité d'habitants. Tandis que les précédentes “fictions corporelles” de l'artiste durent entre 1h et 2h30, celle-ci adoptera plusieurs formats : une épure de la durée d'un spectacle, une forme longue comme une journée d'atelier, voire un stage. La “fiction corporelle” Loup sera une amorce, un lien supplémentaire dans la chaîne qui permet de comprendre davantage notre relation au vivant.

Avec le comité

Le travail de recherche de Boris Nordmann guidera ainsi le travail collectif du groupe, et permettra d'être un fil conducteur aux temps de rencontres, d'échange et de pratiques en commun. Les membres du comité élaborent collectivement un programme d'ateliers pour se préparer au possible retour des loups sur la Montagne limousine. Ces ateliers et/ou invitations répondent à leurs besoins respectifs d'acquisitions de connaissances et de compétences.

Le principe fondateur est d'apprendre de concert, apprendre en contribuant à l'apprentissage des autres. Boris Nordmann propose son processus artistique comme un cadre permettant à chacun d'inviter les autres dans sa propre recherche et de nourrir ainsi cette oeuvre artistique à vocation de médiation. Cet aspect de médiation est ici central, il guide le travail collectif, et permet de développer une culture commune autour des connaissances de chacun et une potentielle diplomatie collective.

Au sein du comité, une autre artiste : Laurie-Anne Estaque est invitée à suivre l'ensemble des réunions et des temps de travail, afin de “documenter” le processus et de garder une trace de cette expérience collective, sous une forme graphique.

Pomme Boucher

“Mon projet est de partager des manières de comprendre les loups au-delà des mots, élaborer des méthodes pour penser comme un loup. Ce faisant, inviter chacun à composer sa méthode pour se faire diplomate, et négocier avec les loups qu'il rencontre, en particulier ceux qui mangent des brebis.”

Boris Nordmann



Jour loup décembre 2017

Les prochains rendez-vous

Le prochain rendez-vous du comité est planifié mi-mars avec la rencontre de Gérard Vionnet, berger basé dans le Jura. Il a mis en place une cohabitation acceptable entre les troupeaux qui lui sont confiés et les loups, en obtenant un taux de prédation plus de 20 fois moindre que les bergers précédents.

Mi-mai un stage de danse contact improvisation à partir de l'étude du comportement des loups et des brebis sera organisé en dialogue avec les observations nocturnes de Jean-Marc Landry. Ce temps sera également l'occasion d'une rencontre publique avec ce dernier.

Plus d'informations : www.quartierrouge.org - www.borisnordmann.com

Vu d'ailleurs

Quand le loup pointe son museau, le petit chaperon rouge a tout intérêt à se préparer

Pas facile de discuter sereinement de la présence du loup dans des espaces marqués par l'importance de l'élevage ovin. Tout du moins, pas une fois que celui-ci a pointé son museau. C'est en tous cas ce que laisse à penser la situation actuelle sur le Parc national des Cévennes.

Dans ce territoire de moyenne montagne, les éleveurs sont confrontés depuis plusieurs années à la présence du loup et la tension est aujourd'hui si vive entre moutonniers et défenseurs du grand prédateur que le sujet est devenu tabou.

Le Parc national, dont l'une des missions réside dans la protection stricte de la faune et de la flore sauvage, en particulier en coeur de parc, est dorénavant muet sur le sujet, renvoyant vers les services de l'État. Il est vrai qu'une première position de son conseil d'administration, en 2012, considérant que la présence du loup était “incompatible avec les techniques d'élevage mises

en œuvre sur le territoire du parc” n'avait pas vraiment contribué à pacifier le débat...

Plus généralement, l'arrivée du loup, il y a environ 6 ans, n'avait fait l'objet d'aucune anticipation. Les prédateurs de ce dernier sur les troupeaux ont dès lors très vite ouvert sur une situation de crise, avec une opposition tranchée entre les “pour” et les “contre”. Trop tard pour faire dans la nuance et mener un débat serein.

Un contre-exemple à méditer alors que le loup montre sa queue sur notre Montagne limousine ? Probablement. Faute de quoi il sera difficile de trouver une position suffisamment commune pour éviter que détracteurs et défenseurs du loup ne se regardent en chiens de faïence.

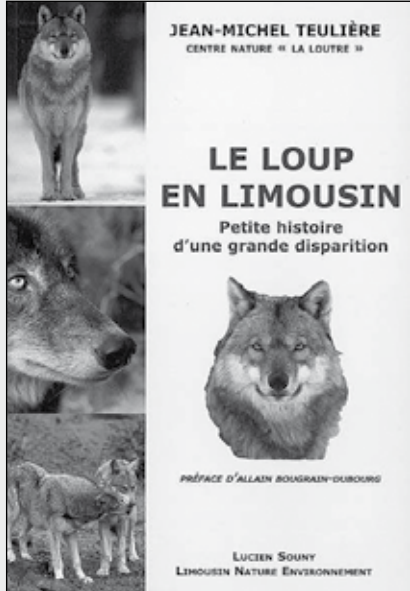
Stéphane Grasser

À lire

Le loup en Limousin, petite histoire d'une grande disparition

“Loup, y es-tu ?” La question que pose la comptine trouve certainement sa réponse en Limousin car cette région, longtemps à l'écart des grandes routes, fut l'une des dernières terres de France à avoir accueilli une population sauvage de loups. Qui veut aujourd'hui retrouver la trace de cet animal mythique et comprendre son étrange relation à l'homme se doit de chausser des bottes de sept lieues et de s'aventurer, ici, dans le profond des bois. Tel est le défi relevé par Jean-Michel Teulière, soucieux d'enquêter sur la “petite histoire d'une grande disparition”. Cinq années durant, le chercheur a fouillé les archives, recueilli et recoupé les témoignages, accompli un remarquable travail bibliographique. En dix-sept chapitres étonnamment illustrés et naturellement à pas de loup, l'auteur nous conduit à la rencontre de ce canidé, “héros” malgré lui d'une société rurale en proie à la sorcellerie, aux légendes, aux croyances. D'ailleurs, le loup est ici partout chez lui, dans la toponymie, les récits en langue occitane, les traditions de loupeterie, de vénerie, de

chasse au loup. Bien plus qu'une simple collecte d'informations, cette rigoureuse étude publiée en 2001 reste une référence. On peut se le procurer auprès de l'association Limousin nature environnement (site : <http://lne-asso.fr>).



Que sait-on de la présence du loup en Limousin ?

Le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin est sans doute l'association de spécialistes la mieux placée pour répondre à cette question. Son conseil d'administration collégial a rassemblé pour IPNS l'essentiel des éléments qui nous permettent d'en savoir plus, au-delà des clichés et des rumeurs, sur *Canis Lupus*.

Carte d'identité

Classe : mammifère
Ordre : carnivore
Famille : canidés
Taille : 130 à 165 cm
Hauteur au garot : 65 à 80 cm
Queue : 40 à 60 cm
Poids : 16 à 50 kg (Femelle) 20 à 70 kg (Mâle)
Espérance de vie : 5 à 6 ans
Le loup existe sous sa forme actuelle depuis 1,8 million d'années. Très plastique concernant son environnement, il est présent sur l'ensemble de l'hémisphère nord mais a connu une réduction drastique de sa population au XX^e siècle (éradication de l'Europe de l'Ouest, des États-Unis et d'une partie de l'Asie). 6 sous espèces sont distinguées en Eurasie dont *Canis Lupus Italicus*, la sous espèce présente en France.
Il vit en meute (groupe familial) de 4 à 6 individus sur un domaine vital exclusif de 300 km² (moyenne constatée en France). Les chaleurs surviennent en fin d'hiver avec une mise bas au mois de mai. On dénombre la plupart du temps une seule portée de 2 à 8 louveteaux par meute. Seulement 50 % survivront à leur premier hiver.



Mature sexuellement à partir de 18 mois, Les adultes se dispersent souvent à ce moment pour trouver un nouveau territoire et rencontrer un ou une partenaire avec qui fonder une nouvelle meute. Ils sont alors considérés comme en dispersion. Opportuniste par nature, le loup peut s'en prendre à une gamme étendue de proies même si l'essentiel de son régime alimentaire est composé d'ongulés sauvages. Contrairement à une idée reçue, le loup est un piètre chasseur qui échoue souvent dans ses tentatives. Loin des clichés symboliques sur la « nature sauvage », le loup est parfaitement capable de s'adapter à la présence humaine. En Espagne, il s'installe ainsi dans des plaines céréalières.

Trois indicateurs pour mieux connaître le loup

L'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est en charge du suivi de la population de loups en France. Pour cela il s'appuie sur le déploiement d'un réseau d'observateurs composé à 80 % d'institutionnels (ONCFS, ONF...). Ce "réseau loup" sert à collecter et faire remonter des indices de présence de l'animal qui permettent d'alimenter une batterie d'indicateurs quantitatifs dont voici les 3 principaux :

ZPP : zone de présence permanente. Cette métrique correspond à un territoire occupé durablement par le loup. Il ne s'agit toutefois pas d'un équivalent direct du nombre de meutes. L'utilisation des hurlements provoqués en été permet de détecter les ZPP occupées par des meutes reproductrices.

EMR : effectif minimum retenu. Cet indicateur, alimenté en partie par les pistages hivernaux, permet d'identifier un nombre minimum de loups en année n, évoluant sur les ZPP.

CMR : capture, marquage, recapture. Cet indicateur est de type génétique. Il nécessite la récupération d'indices de types fèces, poil. En calculant la probabilité de "recapturer" la signature d'un individu déjà identifié, il permet d'estimer la taille et l'intervalle de confiance (en x et y loups) de la population française de loups. Seul problème les données ne sont disponibles qu'avec un retard de plusieurs années. Notons également qu'il s'agit d'une estimation, qui a pour seul objet scientifique d'observer une évolution (l'estimation augmente ou diminue d'année en année, et en fonction de l'intervalle de confiance, l'évolution est significative, ou non), mais qui en aucun cas ne permet de connaître réellement le nombre d'individus.

320 à 400 loups en France

EMR et CMR sont deux indicateurs dont la corrélation est reconnue. C'est ce qui permet à l'ONCFS d'afficher un nombre total estimé de loups pour l'année écoulée en corrigeant l'EMR. Attention cependant, le chiffre donné est, à l'image du CMR initial, indicatif. Il est à prendre avec précaution en raison de l'intervalle de confiance assez important rendant les comparaisons inter annuelles parfois non significatives. Ainsi à la sortie de l'hiver 2016-2017 le nombre de loups total estimé est compris entre 320 et 400 individus (moyenne à 358).

Quelle incertitude sur les données ?

Le protocole français est reconnu comme étant un des plus pointus au niveau international. À y regarder de plus près, on se rend d'ailleurs compte qu'aucun pays voisin n'a mis en place un système de suivi à la fois aussi poussé, centralisé, et fréquemment actualisé. En Italie ou en Espagne, on se contente, par exemple, d'extrapoler des données d'abondance localisées afin d'estimer ensuite la population au niveau national. Le système de suivi mis en place comporte tout de même des faiblesses. On peut citer entre autres la difficulté à relever l'EMR dans les zones peu enneigées ou le temps nécessaire à la mise en place du réseau loup sur les fronts de colonisation. Comme pour tout suivi faunistique ou floristique, un des problèmes est la détectabilité de l'espèce, c'est-à-dire dans des conditions données (milieu, période, effort de prospection...), notre "capacité à l'observer alors qu'elle est présente". Cette détectabilité est notamment liée à l'écologie de l'espèce (individu en dispersion hors des ZPP) et à la pression d'observations hétérogènes selon l'ancienneté de la mise en place du réseau loup. La publication des résultats est assurée deux fois par an au travers du bulletin du

réseau loup. Cette publication, complète et technique, est accessible au grand public. Elle liste notamment l'ensemble des indices relevés (visuels, traces, poils...). Ceux-ci sont classés selon un ordre de fiabilité (R : retenu; NR : non retenu ; INV : invérifiable). Il n'y a donc pas à proprement parler de manque de transparence sur les données dont dispose l'ONCFS. La défiance est néanmoins forte, essentiellement dans le monde agricole. Elle est alimentée pour partie par des estimations contradictoires disponibles sur les réseaux sociaux. D'une fiabilité douteuse, celles-ci visent avant tout à attaquer l'ONCFS et à fragiliser la politique globale au sujet du loup. Elles ne permettent pas de renseigner de manière fiable la situation du loup sur tel ou tel territoire.

On en est où dans le Massif Central ?

La présence du loup est documentée à l'ouest du Rhône à minima depuis 1998, un individu ayant été écrasé par une voiture à l'entrée du tunnel du Lioran cette année là. Pour surprenant que cet événement ait pu être à l'époque, il ne fait que confirmer, à posteriori, l'étonnante capacité de l'animal à se disperser sur de très longues distances. La génétique a ainsi mis en évidence la dispersion depuis les Alpes d'un individu dans les Pyrénées

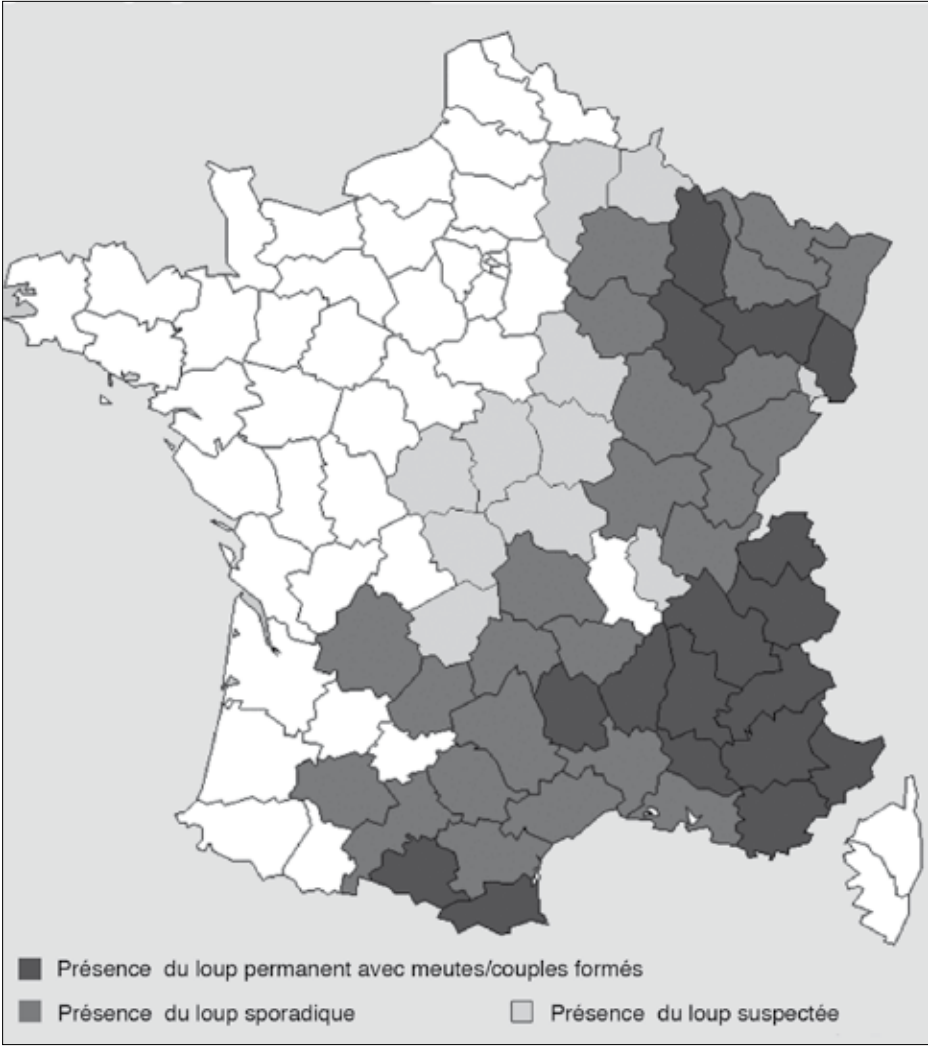
20 ans donc que *Canis Lupus* trotte sur les hauteurs du Massif Central. Sa présence s'affirme depuis une douzaine d'année dans la partie sud. Plusieurs ZPP sont reconnues, essentiellement en Lozère. Pour autant malgré de forts soupçons concernant les ZPP de l'Aubrac et du Tanargue Gardille (Hautes Cévennes lozérienne et ardéchoise) aucune reproduction n'a été mise en évidence lors de séances de hurlements provoquées.

Selon les dernières données disponibles via le bulletin du réseau loup, il semblerait qu'un maximum de 10 à 15 individus soit actuellement présent dans l'ensemble du Massif Central. Si la présence du loup est donc bien réelle on ne peut clairement pas parler d'une prolifération. Surtout si l'on considère l'ancienneté de sa présence sur certaines ZPP. La présence d'un couple était déjà mis en évidence sur la ZPP de l'Aubrac en 2006.

Aucun facteur naturel ne peut expliquer la faible dynamique démographique de l'espèce dans des secteurs pourtant favorables. Bien que difficile par définition à qualifier, il semblerait bien que le braconnage de l'espèce limite fortement son installation à l'ouest du Rhône...

Et en Limousin ?

Tout d'abord insistons sur la différence entre un indice et une preuve... L'ONCFS



La répartition du loup en France selon les dernières données de l'ONCFS, du Réseau Loup Lynx et de l'Observatoire du loup (2015)

récolte des indices qui forment une piste vers le “coupable”. D’après des grilles nationales élaborées avec des scientifiques et des écologues, il leur faut, comme dans toute enquête, soit un faisceau d’indices pour former une preuve, soit une preuve irréfutable. La preuve (poils ou crottes analysés au niveau génétique par exemple) permet d’attester la présence de l’espèce sur un territoire. En Limousin le passage du loup est fortement pressenti depuis plusieurs années. Et en effet, il n’y aucune raison qui empêche des individus en dispersion de traverser les gorges de la Dordogne. Début 2017, un indice a été officiellement validé en Corrèze par l’ONCFS. Il s’agit d’une observation visuelle à une centaine de mètres, et d’une description d’un animal pouvant correspondre à l’espèce *Canis Lupus*. Notons qu’il ne s’agit aucunement d’une preuve... Plusieurs indices ont par ailleurs été relevés au cours de l’année écoulée mais tous ont été réfutés. Il va falloir être patient pour confirmer via des indices convergents (génétique ou photographique) la preuve de la présence du loup dans nos contrées.

L’inconnu du “où” et “quand”
Il n’existe actuellement pas de méthode fiable pour prévoir où et quand le loup va s’installer à partir du moment où la disponibilité alimentaire en proies sauvages est forte. Intuitivement on l’attend sur le plateau de Millevaches, néanmoins il peut tout aussi bien se sédentariser sur les confins du Berry ou du Périgord. Dans le Gard, le loup vient de déjouer bien des pronostics en s’installant à 20 kilomètres de Nîmes dans un secteur fortement anthropisé ! Alors, dans 6 mois, 1 an, 5 ans

? Là encore il est difficile de prévoir, même si à moyen terme son installation semble inéluctable.

Le maître mot : anticiper
Dans ces conditions la seule chose à faire est d’anticiper au maximum son arrivée. Pour cela Le GMHL organise et anime depuis 2013 des réunions publiques d’information et de débat sur le loup dans les trois départements de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne. Si nous sommes une association de protection de la nature (des mammifères sauvages notamment), nous pensons que le débat n’est pas d’être “pour” ou “contre” le loup, s’agissant d’une espèce protégée, et nul n’étant censé ignorer la Loi. C’est bien dans cette optique que nous avons anticipé depuis 5 ans déjà...

Une initiative corrézienne à saluer
Suite à l’indice validé par l’ONCFS début 2017 attestant d’une possible présence du loup sur le département de la Corrèze (un indice et non une preuve répétons-le), et la Corrèze étant limitrophe du Cantal où sa présence est attestée, le préfet a souhaité mobiliser un outil permettant d’évaluer la situation et de proposer les actions les mieux adaptées au contexte. La cellule de veille sur le loup en Corrèze est née et s’est réunie pour la première fois le 5 mars 2017 à Tulle. Le GMHL y était représenté par son directeur, et deux administrateurs. Il faut saluer la création de cet outil où tous les acteurs concernés ont été invités (services de l’État, syndicats agricoles, chasseurs, forestiers, environnementalistes...) même si la FDSEA était absente. Le préfet a animé



Loup en 2017 sur l'Aubrac. Source : FDC 48. Comite grand prédateur Lozère du 23/01/2018 (disponible sur le site de la préfecture Lozère)



Gare à la confusion
De nombreuses confusions visuelles sont enregistrées entre loup et chien-loup (tchèque ou Sarloos). Ces races, à la mode de nos jours, présentent une apparence lupoïde prononcée du fait d’une hybridation récente avec le loup (cf illustrations ci-dessus). Quelques critères permettent, en général, de les repérer : bandes noires absentes ou peu visibles sur les membres antérieurs, masque labial blanc étendu, grandes oreilles pointues, contraste prononcé du pelage et queue épaisse et fournie.

la réunion dans une ambiance cordiale et dans l’écoute. Chacun ayant pu s’exprimer de manière constructive. La présence de la DREAL Auvergne Rhône-Alpes, structure

coordonnatrice du plan loup a porté un éclairage complet sur les thèmes et les problématiques soulevés. Un objectif commun est clairement ressorti, qui se traduit par le mot d’ordre : “ANTI-CIPONS” ! Structures agricoles, forestières, chasseurs ou écologistes, nous étions tous d’accord sur ce point ! Avec, par exemple, l’étude de la vulnérabilité des différents contextes d’élevage par un collectif “Associations de protection de la nature et structures agricoles plurielles”. Cependant, au vu des retours d’expériences dans les zones de présence permanente du loup, l’assemblée regrette fortement que l’anticipation ne soit pas de mise en termes de moyens. Le préfet a bien identifié cet objectif commun, en explicitant le fait que ses services chercheraient à mobiliser rapidement des fonds d’État, a priori éligibles, pour anticiper l’arrivée du loup (DRAAF), et des fonds FEADER plus complexes à obtenir tant que la Corrèze n’a pas de cas de prédation par le loup. Souhaitons que cette cellule vive, que les services du préfet mobilisent des crédits, et qu’un réel travail partenarial se mette en œuvre.

CA collégial du GMHL

